



Les demandeurs d'emploi globalement satisfaits de Pôle Emploi

Actualité législative publié le **16/12/2011**, vu **2007 fois**, Auteur : [Juritravail](#)

Selon une étude de l'institut Paul Delouvrier et BVA menée sur la satisfaction des [usagers de Pôle Emploi](#), 57% des usagers s'estiment satisfaits, ce qui correspond à une augmentation de 5 points en un an.

Cependant la satisfaction est plus manifeste pour les demandeurs d'emploi de moins de 4 mois (68%) que pour les chômeurs de longue durée (46% des chômeurs de plus d'un an).

BVA explique cette différence par « la frustration quant à l'absence de résultats plutôt que par une moindre qualité de la prestation qui leur est offerte ». 34% seulement des usagers sont satisfaits du nombre d'offres proposées. Toutefois, 72% des chômeurs qui ont retrouvé un emploi estiment que leur nouvel emploi correspond à ce qu'ils cherchaient.

Concernant les formations offertes par Pôle Emploi, 83% des usagers sont satisfaits.

Source : Les Echos, le 14 décembre 2011